



SECTION DU
CALVADOS

Syndicat National **Force Ouvrière**
des Finances Publiques
Section du Calvados

PERMANENCE :

7, bd Bertrand - 14034 Caen Cedex
3^{ème} étage - Porte 318

fo.ddfip14@dgfip.finances.gouv.fr

02.31.38.34.61

Première Organisation Syndicale dans le Calvados

CORONAVIRUS

Compte-rendu de la conférence téléphonique du 14 avril 2020 entre le DDFiP et les organisations syndicales

La quatrième audio conférence non institutionnelle s'est tenue sur le même format que la précédente : organisations syndicales, acteurs de prévention - assistante sociale, médecin de prévention, inspecteur santé sécurité au travail - et la direction.

Le directeur a débuté la séance en disant qu'il avait reçu un questionnaire de **FO** et que seraient abordés les sujets qui avaient été souhaités.

Pour information, voici la liste des questions que la section **FO-DGFIP** avait adressée en deux temps par mail au directeur les jours précédents.

1 - Communication : nous avons plusieurs retours de collègues qui s'étonnent de ne recevoir aucun message de votre part et souffrent d'une absence de lien. (je parle d'agents également en autorisation d'absence exceptionnelle).

Serait-il possible que vous adressiez un message hebdomadaire à l'ensemble des agents?

2 - Équipements de protection : l'acheminement des masques semble compliqué au vu des dernières informations. Pouvez-vous nous apporter des précisions sur la réception de ceux-ci et leur acheminement auprès des postes et services, et nous faire 'un point complet sur l'installation et/ou la livraison des autres équipements de protection - plexiglas, et gels hydroalcooliques.

3 - Services courrier : une recommandation à destination des DD/DRFiP envoyée hier les invite à traiter le courrier arrivé à J+1 afin de rassurer les collègues. je me réjouis que nous ayons obtenu cette précaution supplémentaire. Pouvez-vous nous donner des informations sur le nouveau dispositif à Caen.

4 - Stagiaires et premières intégrations : la DG devrait être en mesure de donner des informations lundi ou mardi de la semaine prochaine. Pouvez vous nous faire un point sur le sujet pour notre département et la situation pour ces nouveaux agents, télétravail, autorisations d'absence, etc...

5 - Plan de continuité de l'activité (PCA) : je renouvelle ma demande de communication écrite du PCA aux organisations syndicales.

6 - Composition des membres de l'audio conférence : le format que vous avez adopté ce mardi était intéressant, ne pourrions nous pas l'adopter pour les réunions à venir. L'apport du médecin de prévention, de l'inspecteur santé sécurité au travail et de l'assistante sociale constituent un plus indéniable.

7 - Accueil du public : Plusieurs collègues s'inquiètent alors que la 4^{ème} semaine de confinement s'achève de ne pas avoir encore de masques, gants ou gels hydro alcooliques et protections plexiglas aux guichets. Ces collègues reçoivent des usagers notamment pour des paiements de chèques délivrés par les CCAS en secours ou bien des régisseurs, essentiellement dans les postes assurant la gestion des hôpitaux. Ces mêmes régisseurs déposent des documents papiers (avis de sommes à payer, courriers de débiteurs arrivés à l'hôpital,...). Même si ces accueils sont limités en nombre 2 à 3 par semaine, c'est une angoisse pour ces agents qui redoutent à cette occasion d'être

infectés. De toute évidence certains chefs de service ne cherchent pas à acquérir via la carte achat les matériels de protection manquant. Il serait utile de leur rappeler qu'ils doivent l'utiliser. Quid, quand le chef de service est en télétravail ?

Certains collègues doivent amener leur propres gels hydro alcooliques - leurs lingettes désinfectantes pour passer un coup sur leur bureau - ordinateur - poignées de portes, etc... car les personnes chargées de l'entretien des sociétés de nettoyage n'ont pas le temps ni le matériel pour assurer un nettoyage un peu plus approfondi.

Peut-on mettre en ligne sur Ulysse un document recensant les postes /guichets ouverts sur RDV ou autres dans le 14 depuis la décision de confinement pour les paiements exceptionnels en espèces ? Au téléphone, les usagers posent des questions.

Pour la campagne IR, l'inquiétude se fait sur la fin du confinement, si l'accueil n'est pas sécurisé

*Cette intervention vient compléter ma question **numéro 2** de la semaine passée.*

8 - Plan de continuité de l'activité (PCA) : *A ce jour, et malgré plusieurs demandes, nous n'avons toujours pas eu communication écrite du PCA. Je réitère donc cette demande y compris sur la montée en charge des agents qui devront être présents dans le cadre de la campagne IR.*

9 - Frais de transport : *des collègues qui d'habitude viennent en transport en commun, notamment en train - sans parler de la fatigue - et qui sont obligées de venir en voiture (sans covoiturage bien entendu) ont des frais supplémentaires. Une prise en charge de ces frais est-elle prévue et dans quelles conditions ?*

10 - Congés : *des collègues posent des congés pendant la période de confinement quand d'autres sont en Autorisation d'absence exceptionnelle. La situation est mal comprise par les agents. Nous demandons que des consignes très précises soient données afin de clarifier la situation et que l'on permette aux agents qui ont été fortement sollicités de souffler un peu*

La charge de travail est très lourde, les collectivités continuent d'alimenter les trésoreries en bordereaux et il y a moins de personnes présentes. Les SIP sont aussi fortement sollicités avec les mises à jour de TH.

Il ne faudrait pas que cela conduise à des tensions entre collègues.

11 - Payes sur RMH : *les services sont dans l'obligation de faire les payes au bureau car l'application RMH bien qu'accessible depuis un poste en télétravail, il n'en va pas de même pour la validation de ces virements dans DDR3 (ordinateur DDR3 dédié). Tout n'est pas possible en télétravail*

Les collègues nous font part d'une situation particulièrement stressante et anxiogène car malgré toutes les précautions, ils ont toujours l'angoisse de contaminer leurs proches restés à la maison et sont soumis aussi à des contrôles de polices. (Même s'ils sont justifiés ils participent à une montée du stress)

Le directeur a indiqué qu'il avait adressé un message à tous les agents à la veille du week-end de Pâques et s'est une nouvelle fois réjoui car le département du Calvados et la Normandie sont toujours moins affectés. Sur les effectifs, il a indiqué qu'une seule personne était touchée par un soupçon - **nous avons eu connaissance d'un second cas possible en fin de conférence** - Sur la gestion de la crise, il a indiqué que certaines choses avançaient, d'autres moins. Il nous a dit nous avoir envoyé le plan de continuité de l'activité récemment ainsi que des graphiques sur la présence des agents.

Le directeur a ensuite donné la parole au directeur du pôle transverse :

Les cas ou suspicions de cas : *« Nous avons eu 4 cas de suspicion à la mi mars sans gravité, le délais de 14 jours est passé. Nous avons un cas nouveau au Domaine sans gravité depuis la semaine dernière mais il s'agit d'un agent en télétravail. 220 agents sont présents et 120 en télétravail. L'augmentation du nombre d'agents vient de l'ouverture des services de publicité foncière.*

Sur les 4000 masques qui devaient arriver, une première livraison de 700 masques a eu lieu et a été distribuée à raison d'une cinquantaine sur les plus gros sites, lequel reçoivent des personnes pour les bons de secours en nombre limité, des régisseurs. Le service courrier a été également doté ainsi que les gestionnaires de site qui reçoivent des fournisseurs. Les 3700 masques manquant seront livrés en deux temps dont une partie en fin de semaine. »

La direction a commandé 70 protections en plexiglas pour le post-confinement qui seront livrés pour la fin du mois et installés avant le 11 mai 2020 à l'aide de scotch double face.

Concernant les gels hydro alcooliques, le directeur du pôle transverse a indiqué qu'ils étaient « *très bien adaptés pour les personnels itinérants et pour les personnes à l'accueil entre deux usagers. Ils ne sont pas forcément indispensables mais ils seront donnés progressivement aux différents gestionnaires de site.* ». Il a indiqué qu'on manque de petits flacons vides pour les remplir et qu'il faudrait les ramener, l'approvisionnement se faisant principalement dans des flacons de grande contenance.

Il a rappelé que les gestionnaires de sites peuvent continuer à s'approvisionner via la carte achat dans les pharmacies.

Pour les gants, il est difficile de s'en procurer en grande quantité mais les gestionnaires peuvent s'en procurer.

Le directeur complète en disant que les consignes ont été renouvelées pour les personnels d'entretien.

Concernant le service du courrier, le directeur du pôle transverse nous informe que la Poste devrait repasser de 3 jours à 4 jours de fonctionnement par semaine et que conformément aux nouvelles directives et à la suite de la demande de **FO** le courrier en provenance de la Poste serait traité à J+1.

Pour les stagiaires et premières intégrations, le directeur du pôle transverse indique que leur arrivée est reportée à une date non connue à ce jour.

Sur la demande de prise en charge des frais de transport pour les agents qui utilisaient habituellement les transports en commun et doivent désormais prendre leur véhicule personnel, le directeur a indiqué que ce sujet national était en cours d'arbitrage.

Pour les congés, la direction indique avoir énormément de questions mais que la priorité c'est les agents et faire tourner les postes. Elle constate une absence de réponse précise et le responsable du service RH indique qu'il envoie quelques informations et qu'il leur a été promis une circulaire sur le sujet.

A propos de notre remarque sur l'application RMH, le directeur témoigne qu'effectivement cette application n'est pas accessible en télétravail.

Le directeur départemental reprend la parole et fait un lien avec le discours du Président de la République et l'annonce d'une sortie de confinement pour le 11 mai. Il indique qu'il peut y avoir encore des évolutions avant le 11 mai. D'autres changements, modifications pourraient intervenir, on est loin de la date encore et la sortie du confinement pourrait être graduée ou pas Il faut rester prudent, c'est la date repère que l'on a en ligne de mire avec la reprise scolaire le 11 mai et elle aura un impact important.

Alors qu'une autre organisation s'inquiète d'un déconfinement un peu flou, le directeur du pôle fiscal précise qu'il n'a pas été dit qu'on rouvrirait le 11 mai, que la campagne se terminera plus tard que d'habitude et qu'il table sur un présentiel représentant 40% de l'effectif des SIP - ce n'est ni un taux plafond, ni un taux plancher - en respectant les distanciations. Le taux de présence sera tributaire de la taille des locaux, des agents mobilisables, de la réception réelle et ou utile. La direction attendra le feu vert de l'Administration centrale pour ouvrir.

Le directeur précise que *« le déconfinement pourrait être progressif, géographique, en premier les régions qui ont été plus touchées, par tranche d'âge, par profession. Il ne faut pas polémiquer, la campagne sera atypique, via le site **impôts.gouv**, le courriel, le téléphone. Il y aura une solidarité dans les réponses (on sort de son SIP). Nous ignorons encore la montée en puissance des questionnements. »*

FO revient sur le remboursement des frais de repas (voir le message que je vous ai adressé hier soir) et demande que soient envoyées aux agents des consignes de base pour alléger le travail du service RH et éviter que les agents ne se trouvent lésés et déçus. Pour le responsable du pôle transverse, il est trop tôt, il ne faut pas que les agents s'engagent avant la parution d'une circulaire attendue de Paris peut-être la semaine prochaine c'est la meilleure façon pour qu'il n'y ait pas de déçus. Il indique que sur le plan local, cela sera traité avec pragmatisme. Fo pointe une différence de traitement si certains agents ne percevaient que le ticket restaurant quand d'autres auraient droit à 17 euros et rappelle que depuis le 8 avril, les collègues doivent conserver leurs justificatifs.

FO évoque encore la nécessaire distanciation pour les agents qui ont été infectés et interroge le directeur pour qu'il dise comment lui, voit les choses, tests sanguins obligatoires avant la reprise ? par qui ? comment ?

Le directeur répond qu'il y a 4 ou 5 agents en suspicion et demande l'avis du médecin de prévention. Celui-ci indique que ces agents n'ont pas été hospitalisés et n'ont pas eu de test de confirmation. Le directeur du pôle transverse indique que pour le retour des cas présentés il a été fait appel au médecin de prévention, ces agents ne sont pas en télé travail, le médecin leur a ajouté quelques jours d'arrêt. Le médecin redit qu'il n'y a pas de test pour le retour au travail et précise que les prises de sang séro-diagnostique ne sont pas validées pour l'instant.

FO insiste en demandant de veiller à ce que les consignes de distanciation soient bien respectées pour apaiser les craintes légitimes des collègues. Le médecin de prévention évoque un questionnaire pour évaluation de ce qui s'est passé pour voir si la quatorzaine doit être prolongée. *« Les personnes sont potentiellement immunisées mais peuvent être en contact de personnes porteuses. Le questionnaire paraît suffisant après la quarantaine, pas de risque pour les collègues. »*

FO évoque les collègues qui se trouvent en autorisation d'absence mais travaillent comme ils peuvent avec les moyens du bord, via la messagerie, Ulysse. **FO** souhaite que leur travail soit reconnu. Ces agents ne souhaitent pas être absents, ils sont contraints de rester chez eux pour des motifs divers et ne sont pas en congés. Le directeur du pôle fiscal se retranche derrière la circulaire congés qui devrait paraître et considère que ce n'est pas tout à fait pareil de travailler 10 minutes par jour ou de télétravailler. Il dit qu'il faut faire confiance aux chefs de service s'il est possible de télétravailler sans PC professionnel.

Le directeur évoque « une différence de qualité, la confiance nécessaire entre les uns et les autres ». Il garde « une position objective, il n'y a pas les bons et les pas bons. Il n'y a pas de diabolisation. ».

FO évoque encore l'utilisation de la carte achat quand les gestionnaires de site sont en télétravail. Le responsable du pôle transverse dit que « les chefs de service en télétravail doivent avoir un contact rapproché avec leur service. Il peut y avoir un gestionnaire de site bis ou bien il faut voir directement avec le BIL ». Le directeur ajoute que « le chef de service a l'obligation de s'occuper de l'approvisionnement et doit ou devrait venir régulièrement sur site ». **FO** lui rétorque qu'il n'est pas sans savoir que certains agents n'ont pas vu leur chef de service depuis un mois maintenant.

En bref les autres sujets évoqués :

Le guide sur l'utilisation des masques n'a pas encore été distribué, il est proposé de le mettre sur Ulysse.

Les brochures pratiques pour la campagne version papier ne seront pas envoyées à tous mais ceux qui souhaitent en disposer peuvent venir les chercher, si la version en ligne n'est pas pratique.

Portable professionnel pour les agents en télétravail : le sujet est à l'ordre du jour pour la campagne IR à venir.

Voilà de manière la plus complète possible, le compte-rendu de l'audio conférence. La prochaine se déroulera, en début de semaine prochaine. Et les graphiques de présence et sur le télétravail seront envoyés chaque fin de semaine.

POUR FO-DGFIP, Géraldine TANQUEREL, Bruno GILBERT

PRENEZ SOIN DE VOUS, SOYEZ PRUDENTS !



**VOTRE SECTION FO-DGFIP14 RESTE MOBILISEE
PENDANT LA CRISE SANITAIRE**

Contact : fo.ddfip14@gmail.com

